Rupture d’un commun accord du contrat d’apprentissage n° « xxx »

Entre,

Dénomination, « Adresse, Code postal + Ville », représentée par « Prénom Nom, Fonction (DRH, etc.) »,

*Ci-après dénommée « L’employeur »*

Et,

« L’apprenti/l’apprentie », « Madame / Monsieur, Prénom Nom de l’apprenti, Adresse, Code postal + Ville »

[Si l’apprenti est mineur]

Ainsi que son représentant légal, « Madame / MonsieurPrénom Nom du représentant légal de l’apprenti, Adresse, Code postal + Ville »

*Ci-après dénommé(e)* « l’apprenti » / « l’apprentie ».

Le « date », les parties désignées ci-dessus ont conclu un contrat d’apprentissage dont le terme était initialement prévu le « date ».

En application de l’article L. 6222-18 alinéa 2 du code du travail, les parties décident d’un commun accord la rupture anticipée de ce contrat qui prendra ainsi fin le « date ».

À cette date, l’employeur remettra à « l’apprenti / l’apprentie » le dernier bulletin de salaire et les documents de fin de contrat : certificat de travail, reçu pour solde de tout compte et attestation destinée à Pôle emploi.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’employeur  « Prénom, Nom »  « Fonction »  « Signature » | L’apprenti  « Prénom, Nom »  « Signature » | [Le cas échéant]  « Représentant légal »  « Prénom Nom »  « Signature » |

Fait à « ville », le « date »,

En trois exemplaires

[Employeur, apprenti et organisme ayant enregistré le contrat d’apprentissage ou auprès duquel il a été déposé].

(1/1)